

### Définition et mesure

Pour avoir une vue complète du montant total des ressources que chaque pays de l'OCDE consacre au soutien social, il y a lieu de tenir compte des dépenses aussi bien publiques que privées et de la mesure dans laquelle le régime fiscal influe sur le niveau effectif de protection assurée. Pour évaluer l'incidence de la fiscalité sur les dépenses sociales brutes (avant impôts), il faut prendre en compte ce que l'État « récupère » sur les transferts sociaux par le biais de la fiscalité directe sur le revenu tiré des prestations et de la fiscalité indirecte sur les biens et services consommés par les prestataires. L'État peut aussi poursuivre des objectifs sociaux en accordant des avantages fiscaux à caractère social (abattement pour enfants à charge par exemple). Du point de vue de la collectivité, les dépenses sociales « nettes » (c'est-à-dire après impôts), à la fois publiques et privées, sont un meilleur indicateur des ressources affectées à la poursuite d'objectifs sociaux. Du point de vue des individus, les « dépenses sociales nettes » reflètent la part de la production intérieure qui revient aux bénéficiaires des prestations.

Pour mesurer l'impact de la fiscalité sur les dépenses sociales, il faut souvent procéder à des estimations sur la base de séries de microdonnées et de modèles de microsimulation, faute de disposer dans de nombreux cas de données administratives. De même, les données sur les dépenses sociales privées n'étant pas toujours centralisées, les informations correspondantes sont de qualité inférieure à celle des données sur les dépenses sociales publiques brutes. Enfin, des ajustements étant nécessaires pour tenir compte de la fiscalité indirecte, les dépenses sociales nettes sont rapportées au PIB au coût des facteurs plutôt qu'au PIB aux prix du marché.

Le tableau EQ6.1 illustre l'incidence des impôts et des dépenses fiscales sur les dépenses sociales brutes dans une sélection de pays de l'OCDE en 2003. Trois remarques s'imposent : premièrement, c'est au Danemark et en Suède que la part des dépenses sociales brutes « récupérée » par le biais des impôts directs sur les prestations est la plus élevée, environ 15 % des transferts monétaires retournant dans les coffres de l'État sous forme d'impôt sur le revenu et de prélèvements sur les salaires. Deuxièmement, la part des dépenses publiques brutes récupérée par le biais de la fiscalité indirecte est généralement plus importante dans les pays européens que dans les pays non européens de l'OCDE. Troisièmement, les pays où les prélèvements directs sur les transferts sociaux sont limités – Allemagne, Canada et États-Unis – ont plus largement recours aux allègements fiscaux en faveur des dépenses autres que les pensions de retraite. Faute de disposer de toutes les données nécessaires et en raison des problèmes conceptuels posés par leur mesure, les allègements fiscaux applicables aux pensions de retraite – connus seulement pour quelques pays – figurent au tableau EQ6.1 pour mémoire.

En général, les sommes récupérées par l'État via l'imposition des dépenses sociales publiques sont supérieures à la valeur des avantages fiscaux accordés à des fins sociales. De ce fait, sur les 24 pays de l'OCDE qui figurent au tableau EQ6.1, les dépenses sociales publiques nettes étaient inférieures en 2003 d'environ 3 points aux flux bruts correspondants. Les seules exceptions à cette règle

sont le Mexique et les États-Unis (où les dépenses sociales publiques nettes sont supérieures aux dépenses brutes) et la Corée (où les deux agrégats de dépenses sont à peu près égaux).

En 2003, dans 24 pays de l'OCDE, les dépenses sociales totales nettes ont représenté en moyenne un peu plus de 23 % du PIB, le pourcentage variant de 30 % en Allemagne, en France et en Suède, à moins de 10 % en Corée et au Mexique. Lorsqu'on tient compte des prestations sociales privées et de l'incidence de la fiscalité, l'écart entre les pays des ratios dépenses sociales/PIB se réduit considérablement. En fait, la part de la production intérieure qui revient aux bénéficiaires de prestations sociales (telle que mesurée par les dépenses sociales nettes totales) est comparable en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège, au Royaume-Uni et aux États-Unis (graphique Q6.2). Cependant, ce n'est pas parce que la taille des dépenses sociales nettes sera comparable entre les pays que le degré de redistribution obtenu par le biais des systèmes d'imposition et de prestations sera lui aussi comparable, ni que l'incidence de ces systèmes sur l'économie sera la même.

**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7), Chômage (SS2).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emploi (SS6), Dépenses de santé totales (HE2).

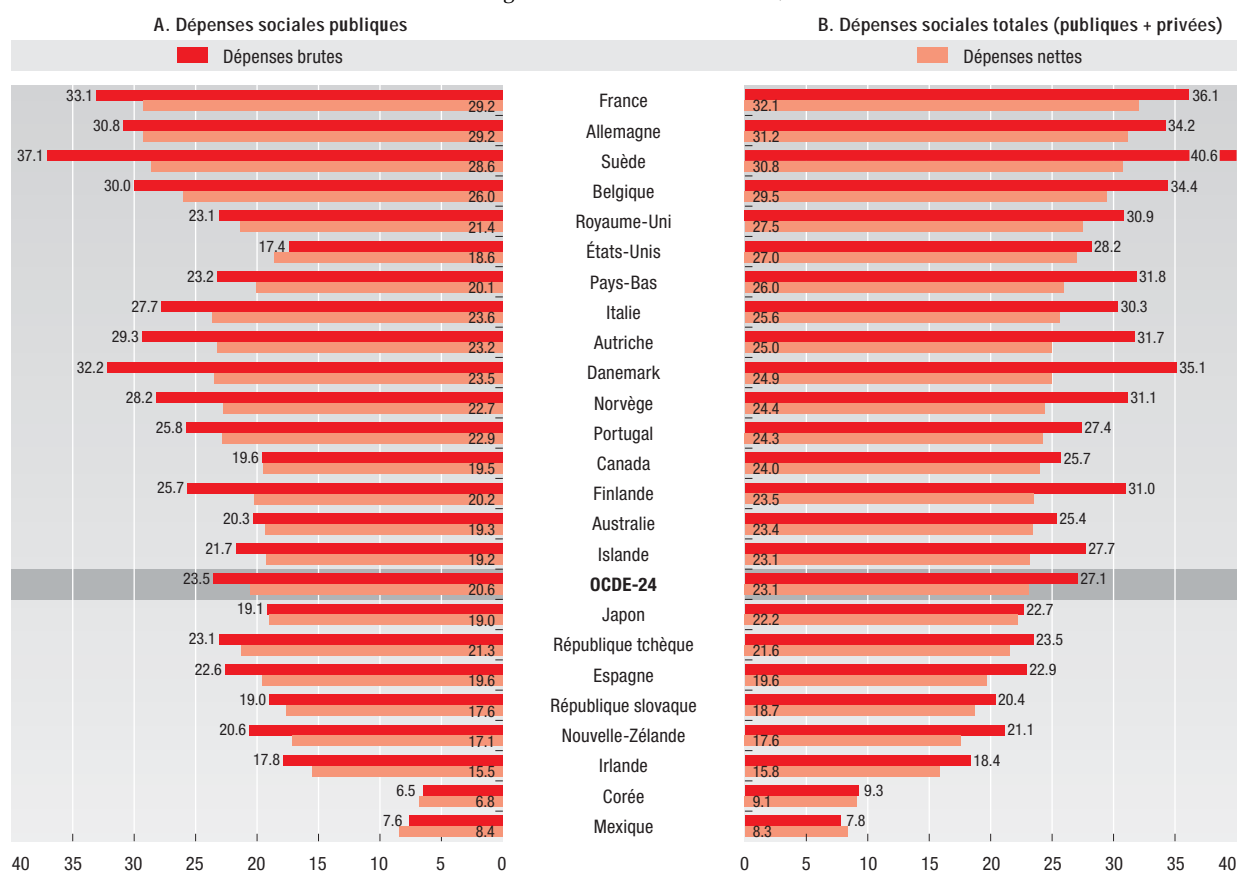
## EQ6.1. Des dépenses sociales publiques brutes aux dépenses nettes Pourcentage du PIB au coût des facteurs, 2003

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Rép. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Rép. slovaque	Espagne	Suède	Royaume-Uni	États-Unis	OCDE-24
Dépenses sociales publiques brutes	20.3	29.3	30.0	19.6	23.1	32.2	25.7	33.1	30.8	21.7	17.8	27.7	19.1	6.5	7.6	23.2	20.6	28.2	25.8	19.0	22.6	37.1	23.1	17.4	23.4
- Impôts directs et cotisations sociales prélevées sur les transferts	0.2	2.9	1.8	0.4	0.0	4.8	2.5	1.5	1.3	0.8	0.3	2.0	0.3	0.0	-	1.8	1.6	2.4	0.7	-	1.3	5.0	0.2	0.7	1.5
- Impôts indirects sur les biens et services consommés par les bénéficiaires de prestations sociales en espèces	1.0	3.2	2.7	1.0	2.3	3.9	3.0	3.3	2.5	1.7	2.4	2.4	0.7	0.4	0.2	2.2	2.0	3.2	3.2	2.0	2.1	3.4	2.0	0.4	2.1
+ Allègements fiscaux à caractère social (sauf pensions)	0.2	0.0	0.5	1.3	0.5	0.0	-	1.0	2.1	-	0.4	0.3	0.8	0.6	1.0	0.8	0.1	0.1	1.0	0.6	0.4	-	0.5	2.3	0.7
= Dépenses sociales publiques nettes	19.3	23.2	26.0	19.5	21.3	23.5	20.2	29.2	29.2	19.2	15.5	23.6	19.0	6.8	8.4	20.1	17.1	22.7	22.9	17.6	19.6	28.6	21.4	18.6	20.5
Pour mémoire																									
Allègements fiscaux à caractère social applicables aux pensions	2.0	0.1	0.2	1.9	0.1	..	0.2	0.0	0.9	1.2	2.2	0.0	0.7	..	0.1	..	..	0.8	0.1	0.0	0.3	0.0	1.1	1.3	..

.. Données non disponibles.

- Zéro.

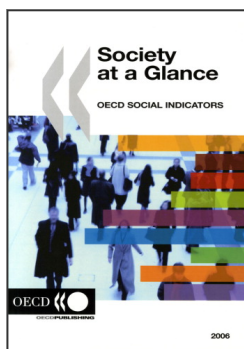
## EQ6.2. Des dépenses sociales publiques aux dépenses totales Pourcentage du PIB au coût des facteurs, 2003



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses sociales totales; des ajustements étant nécessaires pour les impôts indirects, les dépenses sociales nettes sont liées au PIB aux coûts des facteurs plutôt qu'au PIB aux prix du marché.

Source : OCDE (2006), Base de données sur les dépenses sociales 1980-2003, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/dépenses](http://www.oecd.org/els/social/dépenses)).

**Pour en savoir plus** ■ Adema, W. (2001), « Net Social Expenditure, 2nd Edition », Politique du marché du travail et politique sociale, Document hors série n° 52, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)). ■ Adema, W. et M. Ladaïque (2005), « Net Social Expenditure, 2005 Edition - More comprehensive measures of social support », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 29, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/documentsdetravail](http://www.oecd.org/els/documentsdetravail)).



Extrait de :  
**Society at a Glance 2006**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2007), « Dépenses sociales totales », dans *Society at a Glance 2006 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-20-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-20-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).